

Paris, le 25 mars 2024

**Yannick  
CHENEVARD**

DEPUTÉ DU VAR

—  
MEMBRE DE LA  
COMMISSION DE LA  
DEFENSE NATIONALE ET  
DES FORCES ARMÉES

—  
RAPPORTEUR DU  
BUDGET DE LA MARINE

**Madame Yaël BRAUN-PIVET**  
Présidente de l'Assemblée nationale  
Hôtel de Lassay  
128, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

N.Ref : 20240325/YC/JJ01

Madame la Présidente,

*Chin Jurl,*

Nous commémorerons cette année le 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence et la Libération. Les cérémonies qui se tiendront à cette occasion représenteront l'opportunité de rassembler notre Nation, d'honorer la mémoire des femmes et des hommes qui ont fait jusqu'au don de leur vie pour résister, incarner et perpétuer les valeurs de la République.

A l'été 1940, dans un défaitisme ambiant patent, alors que les parlementaires s'apprêtaient à « *dresser et signer par leur vote l'acte de décès de la République* » selon les termes de Léon Blum, 80 députés et sénateurs s'y opposèrent. Ces 80 parlementaires, que le général de Gaulle dénomma « *les premiers résistants* », dirent ainsi non à la disparition du régime républicain. Leur geste s'ajoutait à celui des vingt-sept parlementaires embarqués à bord du *Massilia* afin de poursuivre la lutte contre l'ennemi.

A l'horizon, se profilent de nouveau les nuages noirs de la discorde et de la haine. Ils se font de plus en plus pressants, de plus en plus menaçants. Aussi, il nous semble particulièrement important que notre Assemblée renouvelle un hommage appuyé à ses 57 députés qui, le 10 juillet 1940, dirent « non » à Vichy. Cet hommage, qui pourrait prendre la forme d'une plaque commémorative dans l'enceinte du Palais Bourbon, viendrait ainsi compléter celle apposée sur la façade de l'opéra de Vichy.

Nous sommes en effet convaincus que, grâce à l'ouverture croissante de notre institution que vous avez encouragée, une telle plaque renforcerait la visibilité de leur acte notamment auprès des jeunes publics qui se rendent régulièrement dans nos murs. Naturellement, et sans oublier les parlementaires qui n'avaient pas pu prendre part au vote ce jour-là, le Sénat pourrait également rendre un hommage de même nature aux 23 sénateurs qui affirmèrent leur attachement à la République.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

*Avec toute mon amitié !*

Yannick CHENEVARD

